



DEPARTEMENT DE L' AISNE

Ville de CHATEAU-THIERRY

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 OCTOBRE 2012

Etaient présents : M. KRABAL - Mme JACOB - M. REZZOUKI - Mme LEFEVRE
M. DUCLOUX - M. BEAUVOIS - M. BENTZ - M. BOKASSIA - M. PINTELON
M. GENDARME - M. BOUTELEUX - M. FRERE - Mme PONDROM - Mme BONNEAU
M. MARLIOT - Mme FERRAND - Mme VANDENBERGHE - M. J-M. FONTAINE
M. FENARDJI - M. BREME - Mme BOUVIER - M. S. FONTAINE - M. TURPIN
M. FLEURY GOBERT - M. VERCAUTEREN.

Absents excusés : M. BARDOUX (P. à M. DUCLOUX) - Mme DOUAY
(P. à M. BEAUVOIS) - Mme MAUJEAN (P. à Mme LEFEVRE) - Mme MARTELLE
(P. à M. PINTELON) - Mme CORDOVILLA (P. à Mme BONNEAU) - M. FILLION
(P. à M. FENARDJI) - M. JOURDAIN (P. à Mme BOUVIER) - M. BIANCHETTI.

Projet de SROS (Schéma Régional d'Organisation des Soins) **Refus des mesures menaçant le Centre Hospitalier de Château-Thierry**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Depuis plusieurs mois, nous nous sommes mobilisés pour défendre le Centre Hospitalier de Château-Thierry contre la fermeture éventuelle ou l'affaiblissement de certains services.

Le projet SROS proposé par le directeur de l'ARS (Agence Régionale de Santé) et qui serait approuvé à la date du 5 décembre prochain et rentrerait immédiatement en application et jusqu'en 2017, confirme les menaces réelles qui pèsent sur notre Centre Hospitalier.

Considérant :

Que la Communauté Hospitalière de Territoire proposée par l'ARS avec les établissements de Soissons situés à 40 minutes et le Centre Hospitalier de Laon à 1 heure va à l'encontre des besoins de la population du Sud de l'Aisne située aux portes de la Marne et de la Seine et Marne.

Qu'elle a pour conséquences :

- la suppression (ou diminution) des activités de réanimation,
- la suppression des soins intensifs (USIC),
- la suppression de la néonatalogie et le déclassement de la maternité

Que ces services seraient transférés à Laon et à Soissons.

De ce fait, le projet de l'ARS entraînerait une désertification médicale, ce qui aurait pour conséquence d'éloigner les usagers des centres de soins, mais entraînerait aussi :

- L'absence de chirurgie orthopédique et digestive en garde sur l'hôpital,
- Une diminution de la qualité et de la fiabilité des soins,
- Une augmentation des durées de transports pour les usagers et des coûts supplémentaires,
- Une augmentation de l'attente de prise en charge dans les centres infra régionaux

De plus, plusieurs centaines d'emplois seraient menacées à terme dans le Sud de l'Aisne.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

S'OPPOSE au projet de SROS présenté par l'ARS et notamment aux mesures touchant l'Hôpital de Château-Thierry, qui aura pour conséquences un affaiblissement de l'offre de soins et des délais de prise en charge allongés.

S'OPPOSE pour toutes ces raisons à la mise en œuvre à la Communauté Hospitalière de Territoire avec les Hôpitaux de Soissons (40') et Laon (1h).

DEMANDE à être rattaché pour des raisons de commodité d'accès (autoroute A4) au CHU de Reims (moins de 30'), dans la continuité du travail réalisé dans le cadre du G10 et d'un rapprochement avec la métropole rémoise.

DECIDE d'organiser une consultation citoyenne le dimanche 25 novembre 2012 et invite toutes les communes du sud de l'Aisne à y participer.

Le Maire

J. KRABAL

